

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° II-2606

présenté par  
Mme Perrine Goulet

### ARTICLE 27

#### ÉTAT B

##### Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Inclusion sociale et protection des personnes	0	0	
Handicap et dépendance	0	1 000 000	
Égalité entre les femmes et les hommes	0	0	
Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales	1 000 000	0	
<i>dont titre 2</i>	<i>1 000 000</i>	<i>0</i>	
<b>TOTAUX</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>		

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le réseau des Directions de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités a été créé par regroupement en 2021 des missions de cohésion sociale des anciennes directions régionales et départementales de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale et des compétences des anciennes directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la

consommation, du travail et de l'emploi. La secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance a récemment annoncé le recrutement de plusieurs dizaines de personnes pour renforcer les moyens de contrôle et la formation, dès le mois de novembre, de 300 personnes sur 3 ans pour une meilleure évaluation des structures d'accueil.

Le présent amendement vise à ouvrir 1 million d'euros afin de recruter 15 équivalents temps plein pour réarmer les départements et en particulier renforcer les contrôles opérés par les services de l'aide sociale à l'enfance.

Cet amendement abonde de 1 million d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement l'*"action 18 Personnels mettant en œuvre les politiques sociales et de la santé* du programme 124 et minore de l'*"action 13 Pilotage du programme et animation des politiques inclusives* du programme 157.